

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 6 octobre 2017 – 11h sur le site

INAUGURATION BATIMENT DES DOUANES DE MILLAU - Parc d'activités Millau Viaduc 1

Parcelle A24, hier



Bâtiment des Douanes, aujourd'hui

Contacts presse :

Aude ROCHE a.roche@cc-millaugrandscausses.fr – tel : 0565614020 ou 0688181468

La brigade de surveillance intérieure des douanes de Millau

La brigade de surveillance intérieure de Millau, créée en 2005 avenue Charles de Gaulle à Millau, s'intègre dans le dispositif de lutte contre les grands trafics qui reste une priorité d'action de la douane.

La douane protège les citoyens et le territoire national en combattant la criminalité organisée ainsi que le terrorisme et son financement. Elle est un des acteurs majeurs de la lutte contre les trafics de stupéfiants, de contrefaçons, d'armes et les flux financiers illicites.

La douane participe également à l'attractivité et à la compétitivité du territoire national par la modernisation du dédouanement, la facilitation des procédures, l'accompagnement et la protection des entreprises. Enfin, elle pilote et rénove les filières économiques en accompagnant le secteur de la viticulture et les évolutions du réseau des débitants de tabacs, en dématérialisant les déclarations et les paiements, en percevant les taxes afférentes à certaines sources énergétiques et aux activités polluantes. Elle facilite et sécurise les échanges en liaison avec les différents acteurs économiques et les administrations partenaires.

La brigade de Millau compte actuellement 25 agents, contre 15 en 2014.

Bien que la zone de compétence de la brigade soit le département, elle travaille en liaison étroite avec les autres unités positionnées notamment sur l'axe Sud-Nord, La « Méridienne », cet axe pouvant constituer, pour les fraudeurs, une alternative notamment des grands axes de la vallée du Rhône.

En effet, du fait de sa position stratégique, la brigade de Millau est régulièrement amenée à réaliser des saisies significatives, notamment dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, sur la base de modalités d'actions renouvelées s'appuyant sur des contrôles dynamiques. La brigade de Millau assure également le contrôle de l'immigration sur le Point de Passage Frontalier de Rodez-Marcillac. Cette mission revêt une importance particulière au regard du renforcement des contrôles aux frontières.

La BSI de Millau est dotée de :

- 6 véhicules : 2 véhicules d'interception sérigraphiés, 1 véhicule de ciblage et d'interception banalisé, 1 véhicule de ciblage banalisé, 1 bureau mobile et 1 véhicule maître-chien ;

- 2 caméras endoscopiques et 1 densimètre.

Des résultats exceptionnels

2/10:2017 : La Bsi de Millau saisit de 300 kg de cannabis dans un ensemble frigorifique remontant du Maroc

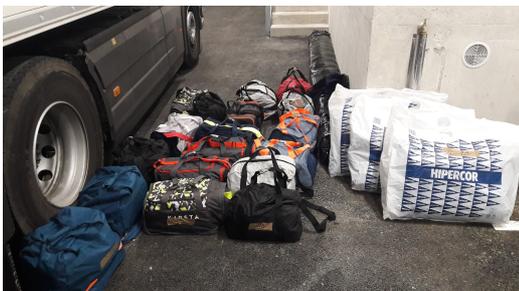
Dans la nuit du 1er au 2 octobre 2017, les douaniers de la brigade de Millau contrôlent sur l'A75, dans le sens sud/nord, un ensemble routier immatriculé en Belgique avec deux personnes à bord.

Le chauffeur indique être le propriétaire du camion, et venir du Maroc pour se rendre dans le nord de l'Europe sans cargaison. Les douaniers décident de procéder au contrôle de la remorque.

Après ouverture des porte-palettes latéraux, les douaniers découvrent 18 sacs de sport et 3 grands sacs en plastique renfermant des blocs emballés sous cellophane transparent, caractéristique de la résine de cannabis et de l'herbe de cannabis. **Au total, ils dénombrent 289 kg de résine et 10,4 kg d'herbe.** La valeur de la marchandise est estimée à plus de 2,2 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Autres contentieux significatifs

- 4 novembre 2016 : 2,1 kg d'herbe et 8,2 kg de résine de cannabis dans un véhicule léger français ;
- 7 novembre 2016 : 991 kg de résine de cannabis dissimulés derrière le fret d'un poids lourd espagnol ;
- 24 novembre 2016 : 12 kg d'herbe de cannabis et 850 g de cocaïne dans une cache aménagée d'un poids lourd marocain ;



Deux acteurs fortement liés et aux intérêts communs

La Communauté de communes est clairement identifiée comme soutien aux actions de développement d'activités et d'emplois sur son territoire. C'est ainsi qu'en 2014, le service de la brigade des douanes de Millau, l'a sollicitée pour disposer de locaux plus fonctionnels et évolutifs à proximité de l'axe A75. Le développement de ses missions ne pouvant plus se réaliser depuis le centre-ville de Millau.

Une nouvelle implantation grâce à l'intervention de la Communauté

En 2014 la douane a engagé une réflexion afin de reloger cette unité dont l'évolution des effectifs et des missions rendait nécessaire que de nouveaux locaux lui soient dédiés.

La première volonté de la Communauté de communes étant de maintenir sur son territoire le service public, la brigade des Douanes de Millau a été accompagnée dans son développement. Elle s'est ainsi vue proposer la construction d'un bâtiment sur le parc d'activités de Millau Viaduc 1, situé à proximité immédiate de l'échangeur nord de l'A75 et de la barrière de péage. Ces locaux flambants neufs, fonctionnels et évolutifs sont depuis juillet 2017 loués à la Brigade des Douanes par la Communauté via un contrat de location traditionnel moyennant un montant de 3 800 € TTC par mois.

Le projet immobilier approuvé par délibération en décembre 2015 par la Communauté de communes a consisté en la construction d'un bâtiment de 800 m² environ sur le lot n°1 (A24) d'une superficie totale approximative de 9 800 m².

Le permis de construire a été déposé dès la fin du mois de décembre 2015, les études ont suivi début 2016 et la consultation des entreprises s'est déroulée d'avril à juin 2016. L'attribution des différents marchés notifiée en juin.

Le bilan des dépenses définitif s'élève à 830 000 € HT ajoutés à 82 000 € de mise à disposition foncière, l'ensemble subventionné à hauteur de 172 000 € TTC par l'Etat au titre du fonds de soutien à l'Investissement Public Local 2016.

Sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté, l'architecte Bertrand Faillie a conduit l'intégralité du chantier avec l'appui et la coordination des services de la Communauté. Les entreprises retenues pour la réalisation des différents lots sont toutes aveyronnaises et pour la plupart millavoises.

La BSI de Millau a aménagé au mois d'août 2017. Ces nouveaux locaux améliorent les conditions d'installation et de fonctionnement de la brigade.

Ils comprennent une zone administrative d'environ 379 m² disposant notamment de 125 m² de bureaux, d'une salle de réunion, de deux cellules de retenue, de vestiaires, d'un local social ainsi que d'une zone technique d'environ 427 m² comprenant une voie de circulation poids-lourd et un quai de déchargement avec niveleur de quai, un pont élévateur véhicules légers, une salle de stockage de marchandises.

Ce bâtiment permettra à la brigade de Millau le développement de son activité au service de la collectivité nationale.

Un projet d'avenir

L'accompagnement de la Communauté sur ce projet offre à la Brigade des Douanes de nouveaux moyens logistiques pour mener à bien leur mission qui reste primordiale pour notre territoire, tant au niveau sécuritaire qu'économique.

Il s'agit là de maintenir sur le territoire Millau Grands Causses, un service public qui emploie à ce jour 25 personnes. Ce sont donc 25 familles qui vivent et consomment sur le territoire, avec la perspective d'un renforcement des effectifs à terme, d'une dizaine d'emplois.

Ce sont là autant d'éléments qui contribuent à l'attractivité de notre territoire. En effet la Communauté de Communes de Millau Grands Causses a décidé de s'engager dans une grande démarche d'attractivité, avec la volonté de faire venir ici de nouvelles entreprises, de nouvelles populations, de nouvelles richesses. La participation des acteurs économiques, aux côtés de la collectivité et des institutions partenaires au profit collectif du territoire, a d'ailleurs été exemplaire. Le beau fruit de cette réflexion sera rendu public dans les prochains jours. Dès lors, il appartiendra à la collectivité et à tous les acteurs du territoire d'utiliser les outils qui seront mis à leur disposition pour faire savoir, à Montpellier, en Occitanie et partout en France, combien il fait bon vivre, travailler et entreprendre à Millau Grands Causses.

Présentation de l'interrégion des douanes d'Occitanie

Organisation de la direction

La direction interrégionale dont le siège est à Montpellier couvre la région administrative Occitanie.

Trois directions régionales lui sont rattachées :

- Toulouse qui couvre les huit départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées,
- Perpignan qui couvre les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales,
- Montpellier qui couvre les départements de l'Hérault, du Gard et de la Lozère.

En 2017 la direction interrégionale d'Occitanie compte 945 agents.

La direction interrégionale est en charge des orientations stratégiques et de la politique de performance des services. Elle fixe les objectifs, analyse les résultats et attribue les moyens humains et matériels.

Les directions régionales sont responsables du pilotage opérationnel des services de terrain en matière de lutte contre les trafics, de dédouanement et de fiscalité.

Les principaux résultats de l'interrégion des douanes d'Occitanie en 2016

- 83 000 articles de contrefaçons interceptés
- 9 tonnes de tabac et de cigarettes de contrebande appréhendées
- 9,7 tonnes de cannabis saisies (dont 1,02 tonne pour la BSI de Millau)
- 31,4 millions d'euros de droits et taxes perçus (dédouanement et fiscalité)
- près de 8,4 millions d'euros interceptés au titre du manquement à l'obligation déclarative

Les principaux résultats de la direction régionale des douanes de Toulouse en 2016

- 48 500 articles de contrefaçons interceptés ;
- 3,3 tonnes de tabac et de cigarettes de contrebande appréhendées ;
- 1,35 t de stupéfiants saisis dont 1,2 tonne de cannabis ;
- 14,3 millions d'euros de droits et taxes redressés ;
- 321 000 euros interceptés au titre du manquement à l'obligation déclarative.

